

**« Villa Maelly »
2 rue Pierre Brossolette
92320 - CHATILLON**

**Ensemble immobilier
de 21 logements - locaux d'activités et commerce**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
LOT N° 06 – MENUISERIES INTERIEURES**

MAITRE D'OUVRAGE



FONCIER CONSTRUCTION
196 RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

☎ 01 46 60 33 33 – Fax 01 46 60 06 04

BET CONSEIL FLUIDES



P.CÉ TECH

8 quai Bir Hakeim
94 410 SAINT MAURICE
T 01.45.11.76.00 / F 01.45.11.76.01
contact@pcetech.fr

MAITRE D'ŒUVRE DE CONCEPTION

SAS APPERE ARCHITECTES

132 boulevard de Clichy
75018 Paris
☎ 01 42 93 19 99
cabinetappere@gmail.com



Indice

A

Date

JANVIER 2019

Rédacteur

JJT



SOMMAIRE

1 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	4
1.01 – Documents techniques – Normes – Règlements	4
1.02 – Coordination avec les autres corps d'état	6
1.03 – Projet technique – Prototypes	7
1.04 – Qualité des matériaux	7
1.04.1 - Bois	7
1.04.2 - Panneaux agglomérés - Panneaux contreplaqués	8
1.04.3 - Blocs portes	8
1.04.4 - Colles	8
1.04.5 - Quincaillerie	8
1.05 – Prescriptions de fabrication et mise en œuvre	9
1.05.1 - Stockage sur chantier	9
1.05.2 - Fabrication - Approvisionnement	9
1.05.3 - Pose des menuiseries	9
1.05.4 - Protection après pose	9
1.05.5 - Prescriptions complémentaires pour huisseries et portes	9
1.05.6 - Vérification des cotes - implantations	10
1.06 – Impression des bois avant pose	10
1.07 – Réception des ouvrages	10
1.08 – Remise des clés – Organigramme de serrures	10
1.08.1 - Clés	11
1.08.2 - Organigramme	11
1.09 – Sécurité et protection de la santé	11
2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES	12
2.01 – Objet - Limite des prestations	12
2.02 – Huisseries métalliques	14
2.03 – Blocs portes en infrastructure	14
2.03.1 - Portes de type 1	14
2.03.2 - Portes de type 2	15
2.03.3 - Portes des locaux vélos – sans objet	15
2.04 – Blocs portes parties communes en superstructure	16
2.04.1 - Portes de type 1	16
2.04.2 - Portes de type 2	16
2.04.3 - Portes de recouvrements – sans objet	17
2.04.4 - Porte d'accès aux caves	17
2.04.4 - Portes des caves	17
2.05 – Équipements des blocs portes	18
2.05.1 - Organigramme	18
2.05.2 - Ferme porte et système d'ouverture anti-panique	18
2.05.3 – Microviseurs – p.m.	18
2.05.4 - Seuils de portes palières	19
2.05.5 - Plinthes bas de porte - Option	19
2.05.6 - Butoirs	19
2.06 – Blocs portes d'entrées des logements	19
2.06.1 - Portes palières intérieures des logements	19



2.06.2 - Portes palières extérieures des logements – sans objet	20
2.07 – Portes de distribution des logements	20
2.07.1 - Portes de distribution	20
2.07.2 - Portes de distribution - sans objet	21
2.08 – Placards	21
2.08.1 – Portes de placards	21
2.08.2 - Équipements	22
2.09 – Trappes	22
2.09.1 - Trappes de visite des gaines	22
2.09.2 - Trappes d'accès aux combles type 1	23
2.09.3 - Trappes d'accès aux combles type 2 – sans objet	23
2.09.4 - Trappe d'accès gaine chaufferie – sans objet	23
2.10 – Façades de gaines techniques	23
2.10.1 – Façades de gaines techniques palières	23
2.10.2 – Façades de gaines de tableaux électriques	24
2.11 – Plinthes	24
2.11.1 – Plinthes des logements	24
2.11.2 – Plinthes des parties communes	25
2.12 – Parquet – p.m.	25
2.13 – Escaliers bois – sans objet	25
2.14 – Habillage mural décoratif du hall – sans objet	25
2.15 – Ouvrages divers	25
2.15.1 - Habillages, baguettes, couvre-joints	25
2.15.2 – Numérotation – Tableaux d'affichages	26
2.15.3 – Boîtes aux lettres – type 1	28
2.15.4 – Boîtes aux lettres – type 2 – sans objet	28
2.15.5 – Corbeille à papier	28
2.15.6 - Miroirs	28
2.15.7 - Tabliers en façades de baignoires – p.m.	29
2.15.8 - Boîte à clé du local branchement eau	29
2.15.9 - Passe-plat cuisines	29
2.15.10 – Habillage de trémie de « skydôme »	29
2.15.11 – Pergola bois – sans objet	29
2.15.12 - Portes provisoires	30
2.16 – Ouvrages complémentaires	30



2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.01 – Objet - Limite des prestations

Le présent lot a pour objet, en complément du lot 00-PRESCRIPTIONS COMMUNES réputé indissociable, la présentation des travaux inscrits dans la construction et à la finition d'un **ensemble immobilier réalisé en 1 tranche et composé d'un bâtiment, soit globalement 21 logements en accession, locaux activités et commerce sur sous-sols, répartis comme suit :**

INFRASTRUCTURE :

2^{ème} sous-sol

- nombre de places de parking : 14 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- bassin de rétention des E.P.

1er sous-sol

- nombre de places de parking : 11 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- espace vélos
- espace motos

SUPERSTRUCTURE :

- **Nombre de bâtiment : 1**
- nombre de niveaux : **R + 3 + comble**
- nombre de logements en accession à la propriété : **21**

RdC

- hall
- local O.M.
- local poussettes
- caves
- bureaux (3 u)
- local d'intérêt collectif
- accès monte-voitures

Niveau 1 : 7 logements

Niveau 2 : 7 logements

Niveau 3 : 5 logements

Niveau 4 (comble) : 2 logements

1) SONT PREVUS AU PRESENT LOT, ENTRES AUTRES :

- Les blocs portes d'entrées et de distributions des logements
- Les portes des caves, locaux techniques et communs (hors portes extérieures)
- Les portes sur escaliers
- Les plinthes bois
- Les placards



- Les façades de gaines, coffres et trappes diverses
- Fourniture de tous les cylindres de contrôle d'accès (digicodes, platines, ascenseur)
- Tous les équipements divers en menuiserie suivant descriptions ci-après

Le titulaire du présent lot prendra connaissance :

Des performances demandées dans l'étude thermique établie par le **B.E.T. P.CE TECH jointe au dossier.**

L'ensemble des prestations devront être **conforme à la Notice Descriptive Série Notaire** (conforme à l'arrêté du 10 mai 1968), **jointe au dossier.**

Si des incohérences apparaissent entre les plans et les CCTP, la solution la plus contraignante sera prise en compte par les entreprises.

Le bâtiment sera construit dans les règles de l'art.

L'entreprise ayant connaissance des ouvrages à réaliser suivant les pièces jointes au présent marché, elle ne pourra prétendre à aucun supplément de prix dans le cas d'omission ou de prescription incomplète dans le présent CCTP.

2) TRAVAUX A LA CHARGE DES AUTRES CORPS D'ETAT

Lot - Gros œuvre

- La fourniture dès le début du chantier de tous les plans B.A. pour la commande des huisseries
- Réservations, feuillures, scellements divers
- Incorporation au coffrage des voiles des huisseries banchées fournies par le présent lot

Lot - Cloisons - Doublages

- Implantation des cloisonnements
- Pose des huisseries dans les cloisons légères fournies par le présent lot
- Pose des bâtis de trappes de visite fournis par le présent lot

Lot - Chapes

- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et des circulations au 1^{er} étage
- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des bureaux, local d'intérêt collectif et hall 1
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et circulations à partir du 2^{ème} étage
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements du hall et palier RdC

Lot - Sols souples

- Moquette au sol des chambres et rangements (placard, dressing, penderie, lingerie, buanderie, cellier, etc.) donnant sur ces pièces (sauf local rangements équipés d'un ballon d'eau chaude, dans ce cas le sol est systématiquement prévu carrelé).
- Moquette au sol des circulations des étages

Lot Parquet

- Parquet et plinthes dans les pièces sèches (entrées, séjours, dégagements et rangements (placard, dressing, penderie, etc., donnant sur ces pièces)



Lot - Sols durs

- Carrelages des pièces humides et plinthes, compris recoupe des relevés d'isolant phonique
- Carrelage du hall et palier du RdC
- Carrelage du local ordures ménagères au RdC
- Carrelage des placards contenant des chaudières (quelques soit le revêtement de la pièce attenante)
- Faïence des P.H. logements

Lot – Serrurerie

- Les portes d'accès au hall et circulations palières du RdC

Lot - Peinture

- Impression avant pose des bois non traités en usine

2.02 – Huisseries métalliques

Fourniture d'huisseries métalliques de marque PLACAL, MALERBA, EDAC ou équivalent, traitée Résipox.

- Type EDAC réf. TL ou TC

Les huisseries seront mises en place :

- dans les murs ou dans les coffrages par le lot Gros œuvre avant coulage du béton,
- dans les cloisons par le lot Cloisons - Doublages.

Les huisseries des portes palières seront isophoniques.

2.03 – Blocs portes en infrastructure

Nota : Il conviendra de transmettre au bureau de contrôle, les justificatifs de résistance au feu des portes concernées, accompagnés d'un plan d'implantation des portes indiquant leur degré de résistance au feu.

2.03.1 - Portes de type 1

Ensembles blocs portes à âmes pleines de 40 mm d'épaisseur, de marque **PLACAL**, **MALERBA** ou équivalents.

- CF ½

Modèle Bois, à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'Ouvrages.

- Dimensions normalisées suivant destinations et plans.
- Huisserie métallique acier à bancher, pour mémoire.
- Poignées de porte type Golf, de marque BEZAULT ou équivalent,
- Serrures ½ « maître d'hôtel » (suivant réglementation prévues ci-après)
- ½ cylindres européens sur organigramme et ½ béquillage et serrure à larder de sûreté de chez JPM pour portes d'accès aux locaux vélos, accès cage escalier vers sous-sol et local technique

Ferme porte à glissière de marque JPM ou GEZE à placer à l'intérieur des locaux

- pour les portes d'accès au sas
- pour la porte de la cage escaliers



Quincailleries, ferrages et équipements à prévoir suivant localisation, à détailler et à soumettre à Maître d'œuvre d'exécution.

- Finition : à peindre

Accessibilités aux Handicapés

- Les serrures seront positionnées à plus de 30 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil
- Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N

Localisation

Portes des sous-sols, suivant plans :

- sas entre circulation escalier/ ascenseur et parking
- locaux techniques

2.03.2 - Portes de type 2

Ensembles blocs portes à âmes pleines de 40 mm d'épaisseur, de marque **PLACAL**, **MALERBA** ou équivalents.

- CF ½

Modèle Bois, à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'Ouvrages.

- Dimensions normalisées suivant destinations et plans.
- Huisserie métallique acier à bancher, pour mémoire.
- Poignées de porte type Golf, de marque BEZAULT ou équivalent,
- Serrures ½ « maître d'hôtel » (suivant réglementation prévues ci-après)
- ½ cylindres européens sur organigramme et ½ béquillage et serrure à larder de sûreté de chez JPM pour portes d'accès aux locaux vélos, accès cage escalier vers sous-sol et local technique

Ferme porte à glissière de marque JPM ou GEZE à placer à l'intérieur des locaux

- pour les portes d'accès au sas
- pour la porte de la cage escaliers

Quincailleries, ferrages et équipements à prévoir suivant localisation, à détailler et à soumettre à Maître d'œuvre d'exécution.

- Finition : à peindre

Accessibilités aux Handicapés

- Les serrures seront positionnées à plus de 30 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil
- Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N

Localisation

Portes des sous-sols, suivant plans :

- sur cage escalier vers RdC

2.03.3 - Portes des locaux vélos – sans objet



2.04 – Blocs portes parties communes en superstructure

Nota : Il conviendra de transmettre au bureau de contrôle, les justificatifs de résistance au feu des portes concernées, accompagnés d'un plan d'implantation des portes indiquant leur degré de résistance au feu.

2.04.1 - Portes de type 1

Ensembles blocs portes à âmes pleines de 40 mm d'épaisseur, de marque **PLACAL**, **MALERBA** ou équivalents.

- CF ½

Modèle Bois, à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'Ouvrages.

- Dimensions normalisées suivant destinations et plans. (Porte sur local tri des déchets ménagers de largeur \geq à 1,00 m).
- Huisserie métallique acier à bancher, pour mémoire.
- Béquille + rosaces chrome poli, référence : 184 ASTRA de marque REGUITTI (importé par BRONZE EUROFRANCE DIFFUSION) ou équivalent
- Serrure à mortaiser avec serrure de sûreté fonctionnant en combinaison avec les clés de logements sur portes d'accès aux caves

Ferme porte à glissière de marque JPM ou GEZE à placer à l'intérieur des locaux

Quincailleries, ferrages et équipements à prévoir suivant localisation, à détailler et à soumettre à Maître d'œuvre d'exécution.

- Finition : à peindre
- Aspect extérieur à RdC (coté circulations palières) : dito portes palières

Localisation

Portes du RdC, suivant plans pour :

- escalier vers sous-sols
- local poubelles
- local poussettes

2.04.2 - Portes de type 2

Ensembles blocs portes à âmes pleines de 40 mm, de marque **PLACAL**, **MALERBA** ou équivalents.

- PF 1/2 h, conforme à la législation (3^{ème} famille).

Modèle bois à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'Ouvrage.

- Dimensions normalisées suivant destinations et plans.
- Huisserie métallique acier à bancher, pour mémoire.
- Béquille + rosaces chrome poli, référence : 184 ASTRA de marque REGUITTI (importé par BRONZE EUROFRANCE DIFFUSION) ou équivalent

Ferme porte à glissière de marque JPM ou GEZE à placer à l'intérieur de la cage.



Quincailleries, ferrages et équipements, au choix de l'Architecte à soumettre au Maître d'Ouvrage

- Aspect extérieur (coté circulations palières) : dito portes palières
- Finition : à peindre

Accessibilités aux Handicapés

- Les serrures seront positionnées à plus de 30 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil
- Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N

Localisation

Suivant plans, pour portes intérieures :

- d'accès à la cage d'escalier des étages et RdC

2.04.3 - Portes de recouvrements – sans objet

2.04.4 - Porte d'accès aux caves

Bloc-porte anti-effraction de niveau 1, à âme composite, **type Isoblindé 39** de niveau 1 de **chez MALERBA, ou Placalex Plus de marque PLACAL**, posée sur huisserie métallique de même marque.

Modèle à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'Ouvrage.

- Feu : PF ½ h – CF ½ h
- Dimensions normalisées L 900 / h 2040 mm
- Épaisseur : 40 mm
- Ame composite acoustique avec double raidisseur intégré
- Parement normalisé en fibre de bois dur
- Ferrage : 4 paumelles en acier tropicalisé de 140 avec ergots anti-dégondable
- Serrure encastrée 3 points A2P 2 étoile, de marque JPM, (sur organigramme) ;
- Béquille + rosaces chrome poli, référence : 184 ASTRA de marque REGUITTI (importé par BRONZE EUROFRANCE DIFFUSION) ou équivalent

Finition à peindre

Accessibilités aux Handicapés

- Les serrures seront positionnées à plus de 30 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil
- Effort pour ouvrir une porte ≤ 50 N

Localisation

Suivant plans du RdC, pour porte intérieure :

- D'accès vers caves depuis le hall 2

2.04.4 - Portes des caves

Blocs portes isoplanes à âmes alvéolaires, encadrement en sapin et parement de fibres dures à peindre.

Modèle à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre et du Maître d'Ouvrage.

- Dimensions normalisées : suivant plans
- Huisserie métallique acier de marque MALERBA, ou équivalent
- Poignées de porte type Golf de marque BEZAULT ou équivalent



- Serrures de sûreté avec 2 clés minimum (commande par clés sur organigramme).

Localisation

Ensemble des portes de caves à RdC

2.05 – Équipements des blocs portes

2.05.1 - Organigramme

Tous les cylindres seront mis en combinaison sur organigrammes généraux communs à tous les lots, suivant le type de locaux desservis (défini par le Maître d'œuvre et par le Maître d'ouvrage).

Pour faciliter la gestion et la sécurité des accès, il sera fourni des clés de proximité (CP), **par type d'appartement**, spécifiques pour la porte palière et les parties communes sur même variure, soit :

- Studio / 2 pièces : 2 CP
- 3 pièces : 3 CP
- 4 pièces et plus : 4 CP

permettant l'accès :

- Au hall d'entrée
- aux locaux vélos et poussettes
- au sous-sol depuis l'ascenseur
- à l'appel de l'ascenseur depuis les sous-sols
- à la cage escalier à RdC vers sous-sols

Il sera prévu la fourniture de 15 passes généraux + clés d'accès pour les concessionnaires + tous les passes partiels nécessaires, permettant d'actionner toutes les serrures de l'opération à l'exception des portes d'entrée des logements.

2.05.2 - Ferme porte et système d'ouverture anti-panique

1. Ferme porte

- Ferme porte à compas VACHETTE ou GEZE à placer à l'intérieur des locaux

A prévoir :

Suivant article ci-dessus et réglementation.

2. Système d'ouverture anti-panique

- Serrures ½ « maître d'hôtel » : ½ cylindre coté extérieur et ½ béquille coté intérieur pour anti-panique,

Ou en sous-sols

- Barre anti-panique réglementaire réf. 6710/M12 de chez VACHETTE ou équivalente.

A prévoir :

Suivant article ci-dessus, réglementation et D.I.U.O.

2.05.3 – Microviseurs – p.m.



Pour mémoire : intégrés aux portes d'entrées

2.05.4 - Seuils de portes palières

1/ Seuil de porte palière « à la suisse » en bois exotique "foncé" avec gorge à joint d'étanchéité néoprène extrudé

- Finition : (teinté en profondeur) au lot Peinture
- Fixation par vissage chevillé, dissimulé par tourillon en bois

Nota :

Le ressaut dû au seuil doit comporter au moins un bord arrondi ou muni d'un chanfrein, et sa hauteur maximale doit être 2 cm.

A prévoir :

Pour toutes les portes palières intérieures

2/ Seuil de porte palière en profilé aluminium – sans objet

2.05.5 - Plinthes bas de porte - Option

Plinthe en inox pour porte intérieure, par bande en tôle d'acier inox poli de 50cm de haut. Pose collée et vissée.

A prévoir :

[OPTION - Sur faces intérieure des portes du local O.M. et local poussettes](#)

2.05.6 - Butoirs

Butoirs de portes au sol de marque BERTELLI ou équivalent suivant quincailleries choisies (ou sur plinthes au choix du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'ouvrage.)

- ½ lune

Pose vissée chevillée

A prévoir

- Derrière toutes les portes des logements
- Derrière toutes les portes des parties communes

2.06 – Blocs portes d'entrées des logements

2.06.1 - Portes palières intérieures des logements

Les portes palières seront constituées de bloc-porte anti-effraction de niveau 1, à âme composite, **type Isoblindé 39** de **chez MALERBA**, ou équivalent, posée sur huisserie métallique de même marque.

Modèle à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'Ouvrage.

- Feu : PF ½ h – CF ½ h
- Acoustique : $R_w + C = 39$ db (A) avec seuil à la suisse en bois exotique, prévu ci-avant et joint d'étanchéité sur les 4 cotés
- Thermique : $K = 2.55$ W/m².°C
- Dimensions normalisées L 930 / h 2040 mm
- Épaisseur : 40 mm



- Âme composite acoustique avec double raidisseur intégré
- Parement normalisé en fibre de bois dur
- Ferrage : 4 paumelles en acier tropicalisé de 140 avec ergots anti-dégondable
- Serrure encastrée 3 points A2P 2 étoile, de marque LAPERCHE ou équivalent, (3+2 clés sur organigramme) ;
- Pommeau coté circulation type DU 470, finition Chromée poli, fixation non traversante de marque DUBOIS
- Rosace pour cylindre coté extérieur + béquille de type Eva coté intérieur de chez SOFOC,
- Butée de porte ½ lune
- Microviseur CF,
- Seuil à la Suisse en bois exotique dur
- Champlats d'habillages
- Mise en œuvre de protection en cour de chantier.

Finition à peindre :

- Face intérieure nue (lisse) finition peinture
- Face extérieure côté palier, suivant choix du décorateur, moulurée formant 3 panneaux selon détails spécifiques inclus au dossier

Pendant la durée du chantier, fourniture et pose de canons provisoires qui seront déposés par l'entreprise pour livrer les canons définitifs sur organigramme à la réception.

Localisation

Pour l'ensemble des portes palières d'accès aux logements

2.06.2 - Portes palières extérieures des logements – sans objet

2.07 – Portes de distribution des logements

2.07.1 - Portes de distribution

Les portes intérieures à âme alvéolaire à chant droit, de **type post formées Hausmann chez MALERBA** ou équivalent.

- Finition : à peindre et/ou vitrée
- Modèle à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'Ouvrage.

Dimensions normalisées :

- L 830 / H 2050 mm
- L 930 / H 2050 mm
- L 1230 / H 2050 mm (porte tiercée et vitrée)

Huisseries métallique standard (HTRVA de MALERBA ou équivalent).

Poignées de porte et **rosace brossée ou laiton, de type « EVA » de marque BERTELLI** ou équivalent,

- Serrure à condamnation – dé condamnation, pour les salles d'eau, salles de bains et WC.
- Serrure à bec de cane pour les séjours et cuisines
- Serrure à clés pour les chambres

Accessibilités aux Handicapés



- Poignée de la porte facilement préhensible
- Extrémité de la poignée à plus de 40 cm d'un angle ou d'un obstacle au fauteuil
- Espace de manœuvre de porte devant la porte d'entrée

Butée de porte en caoutchouc avec armature métallique vissée au sol, assortie dans la gamme à proposer à l'agrément.

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération, suivant plans :

- Toutes les portes intérieures des logements gamme SERENITE et EVOLUTION

2.07.2 - Portes de distribution - sans objet

2.08 – Placards

2.08.1 – Portes de placards

Les façades de placards seront de la **Gamme INITIAL de marque SOGAL** ou équivalent, de couleur blanche.

Elles seront composées de panneaux mélaminés blancs structurés bois de 10 mm d'épaisseur, avec cadre acier ou aluminium laqué.

Les sols bruts des placards sont suivant localisation, habillés en partie basse, par une tablette mélaminée formant socle et support des aménagements des placards.

Ces façades seront soit :

- Battantes pour toutes largeurs inférieures à 0,70 m. et pour les placards de chaudières (16 mm d'épaisseur)
- Coulissantes pour toutes largeurs supérieures à 0,70 m. (10 mm d'épaisseur), sans bâti posés sur socles

Les façades coulissantes seront réalisées comme suit :

- Vantail encadré de profilés type Listel SOGAL ou équivalent, montants et traverses hautes et basses en acier galvanisé formant chaînage sur les 4 cotés, compris joints brosse latéraux ;
- Liaison mécanique du chaînage assurée en partie haute par des connecteurs et en partie basse par des boîtiers formant consoles ;
- Roulement Robotwin et amortisseur de porte
- Rails hauts et bas laqués blanc ;
- Guidage dans le rail supérieur assuré par des brosses fixées sur les connecteurs
- Rails sur socle bois de hauteur de plinthe (110 mm)
- (*) Miroirs dans les entrées

Boutons de tirage pour les ouvrants à la française, quincaillerie et toutes pièces nécessaires au montage et à la finition complète de l'ouvrage.

Montants listel laqué, quincaillerie et toutes pièces nécessaires au montage et à la finition complète de l'ouvrage.

La pose sera exécutée conformément aux prescriptions du fabricant de façon à garantir un fonctionnement correct et silencieux des portes.

(*) Suivant les plans pour les placards situés dans les entrées, les façades reçoivent sur la face vue un miroir argent, finition intérieure en mélaminé blanc.

Localisation

Suivant plans pour fermeture de l'ensemble des placards de tous les logements de l'opération.

2.08.2 - Équipements

Suivant largeur des placards, fourniture et mise en place d'équipements, comprises toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre :

1 - Placards inférieurs ou égaux à 1.40 m.

- Tablette chapelière de 19 mm, en aggloméré placée à environ 1,80 m de hauteur, finition en mélaminé blanc perlé et équipée d'une tringle en acier chromé sur toute la largeur du placard sauf au droit du ballon E.C.S. lorsqu'il est dans le placard. Dans ce cas, une jouée verticale viendra contre le ballon afin de servir de support à l'équipement.
- Colonne équipée de crémaillères pour support de 4 tablettes sur une largeur de 50 cm.

2 - Placards supérieurs à 1,40 m. et chambres P.M.R.

- Tablette chapelière de 19 mm, en aggloméré placée à environ 1,80 m de hauteur, finition en mélaminé blanc perlé et équipée d'une tringle en acier chromé sur toute la largeur du placard sauf au droit du ballon E.C.S. lorsqu'il est dans le placard. Dans ce cas, une jouée verticale viendra contre le ballon afin de servir de support à l'équipement.
- Colonne équipée de crémaillères pour support de 4 tablettes sur une largeur de 50 cm et de 2 tiroirs en mélaminé blanc perlé

Localisation

Pour l'ensemble des placards des logements

2.09 – Trappes

2.09.1 - Trappes de visite des gaines

Trappes de visite des gaines technique type **MALERBA, COMEC (BM 30)** ou équivalent (cadre bois ou métallique)

Elles seront conçues pour assurer en degré coupe-feu 1/2 h (PV à fournir) et l'affaiblissement acoustique conforme aux règlements en vigueur.

- Cadres métalliques ou bois. Fixation à la charge du lot – Cloisons - Doublages, à l'avancement du montage des cloisonnements de gaines
- Vantail de trappe par panneaux en médium de 35 mm + doublage par laine minérale de 5 cm en applique + coquille de 5 cm de laine minérale pour les gaines des pièces principales, dito pour les cuisines sans coquille. Alaise feuillurée en bois dur sur 4 côtés
- Fixation de la trappe en panneau par contre feuillure à emboîtement en partie basse et batteuse carré en partie haute avec rosace en aluminium ton naturel et rampe de serrage
- Joint isophonique périphérique comprimé entre le panneau et le fond de feuillure du bâti. Joint continu sur le dormant de la trappes (éviter les coupes dans les angles)
- Carré d'ouverture de la trappe étanche

Dimensions de passage libre (standard de base) : 0,30 / 0,30 ht. ou 0,40 / 0,40 ht ($\leq 0,25$ m²)

Ces trappes devront être installées dans les pièces de services (WC, bains, cuisines).

Les exigences à respecter sont $L_{nAT} \leq 30$ dB (A) en pièces principales et $L_{nAT} \leq 35$ dB (A) en cuisines fermées.

Les trappes de visites ne seront pas disposées en pièces principales sauf en cuisines ouvertes (côté cuisine) $Rw+C \geq 32$ dB

Observations :

a) Gains techniques contenant des chutes d'eaux, avec une paroi d'une masse > 200 kg/m² :

- Les trappes de visites des gains techniques situées dans les cuisines, auront un indice d'affaiblissement acoustique : $(Rw+C) \geq 32$ dB ou $R \geq 33$ dB(A)

b) Gains techniques contenant des chutes d'eaux, sans parois lourdes :

- Les trappes de visites des gains techniques situées dans les cuisines, auront un indice d'affaiblissement acoustique : $(Rw+C) \geq 37$ dB ou $R \geq 38$ dB(A)

Localisation

Suivant plans, pour l'ensemble de l'opération :

- Ensemble des trappes d'accès aux gains techniques à l'intérieur de chaque logement (hors séjours et chambres)

2.09.2 - Trappes d'accès aux combles type 1

Trappes préfabriqués isolante phonique sur bâti métallique, à 2 vantaux, de fabrication **MALERBA** ou équivalent, à soumettre au Maître d'œuvre d'exécution.

Pose à recouvrement dans l'épaisseur de l'ouverture, compris tous accessoires nécessaires

- CF 1/2 h et PF 3/4 h
- $Rw (C ; Ctr) = 39 (-2 ; -6)$ dB avec isolant
- Dimensions 1000 x 1000 mm
- Bâti métallique d'épaisseur 15/10ème avec joint isophonique.
- Joint d'hubriserie : double lèvres réf. 1S652
- Panneau de trappe en MDF de 40 mm d'épaisseur (+ 40 mm d'isolant en fibre minérale)
- Ferrage : Batteuse BRICARD réf. 4468
- Compas et blocage en position ouverte
- Crosse de maintien et chaînette

Finition à peindre au lot Peinture

Localisation

Suivant plans, en plafond du dernier niveau dans circulation palière, pour accès au comble (techniques)

2.09.3 - Trappes d'accès aux combles type 2 – sans objet

2.09.4 - Trappe d'accès gaine chaufferie – sans objet

2.10 – Façades de gains techniques

2.10.1 – Façades de gains techniques palières



Ensemble de façades menuisées composées de portes sous imposte (à confirmer suivant plans). CF ½ H.

- Bâties en sapin assemblé de 70 x 50 avec montants verticaux intermédiaires au droit des cloisonnements intérieurs, traverse haute et basse,
- Portes en feuillure, en panneaux médium de 19 mm (CF 1/2h réf. NF P 23-502), avec paumelles invisibles,
- Impostes en panneaux médium dito portes,
- Ferrage des vantaux par fiches à visser en acier inox, fermeture par batteuses à carré et rosace en laiton doré,
- Habillages par profils par champlats de 70 x 10 mm
- Revêtements et finitions des portes suivant plans de décoration.

Le bati comprendra toutes sujétions de raccords aux murs contigus pour une finition très soignée. La conception du raccord devra être soumise à validation du décorateur

Localisation

Suivant plans :

- Pour toutes les façades des gaines techniques dans les circulations palières du RdC et des étages

2.10.2 – Façades de gaines de tableaux électriques

Ensemble de façade menuisée composée d'une porte toute hauteur, conforme aux préconisations de la NFC 14.100, tant au niveau du classement au feu, qu'au niveau de la résistance mécanique.

- Dimensions hors tout des façades de GTL : 600/tt. Hauteur
- CF ½ H

Les GTL auront une dimension intérieure de 200/600 mm.

Mise en œuvre sur cloisons et voiles, comprises toutes sujétions.

- Bâties en bois rouge ou médium
- Porte en feuillure, en panneaux médium de 19 mm de type MALERBA GTL, avec paumelles invisibles,
- Ferrage des vantaux par fiches à visser en acier inox, fermeture par batteuses à carré et rosace inox
- Bouton de tirage et système de blocage en position fermée (aimant ou autre système à soumettre au Maître d'œuvre)
- Habillages par profils en champlats de 70 x 10 mm
- Finition à peindre

Localisation

Dans chaque logement, suivant plans :

- Pour façade de G.T.L.

2.11 – Plinthes

Obs. Acoustique : Les plinthes doivent être complètement désolidarisées de la chape et la finition de type joint souple.

2.11.1 – Plinthes des logements

A - Plinthes en sapin de 100 x 10 mm



- Bord quart de rond
- Coupe d'onglet aux angles.

Pose vissée avec collage complémentaire, rebouchage au mastic teinté des têtes de vis.

- Finition à peindre

Localisation

Suivant plans :

- Pièces sèches des logements, compris intérieur et socles de placards (pour sols en parquet).

Pour mémoire : Option - pl. de 100/10 mm en médium fini usine au lot Parquet

2.11.2 – Plinthes des parties communes

b) Plinthes médium de 150 x 10 mm.

- Bord droit (150/10 mm)
- Coupe d'onglet aux angles.

Pose vissée avec collage complémentaire, rebouchage au mastic teinté des têtes de visses et joint silicone translucide entre plinthe et parquet.

- Finition à peindre.

Localisation

Suivant plans :

- Circulations communes palières des étages

2.12 – Parquet – p.m.

Pour mémoire : Lot - Parquet

2.13 – Escaliers bois – sans objet

2.14 – Habillage mural décoratif du hall – sans objet

2.15 – Ouvrages divers

2.15.1 - Habillages, baguettes, couvre-joints

L'entreprise devra tous les habillages, baguettes, couvre-joints, de formes et dimensions appropriées nécessaires à la parfaite finition des ouvrages.

Entre autres :

- Les contours des portes palières des logements, des parties communes et ascenseur, aux droits des gorges d'huisseries coté paliers et coté logements, recevront un chambranle de 90 x 22 mm plaqué Noyer d'Amérique de fil, verni satiné incolore sans bouche pores des Ets MAROTTE
- Socles en bois dur en pied des chambranles des portes palières, hauteur 100 mm et 32 mm d'épaisseur



- Stylobate hauteur 15 cm, ep. 15 mm arrête rabattue, sur murs des circulations des étages
- Moulures sur huisseries banchées à l'intérieur des logements
- Habillage du socle de sculpture en C.P. plaqué Noyer d'Amérique de fil, verni satiné incolore sans bouche pores des Ets MAROTTE
- Etc.

Cette liste n'est pas limitative (voir plans et cahiers de décoration).

La pose de ces éléments sera soignée, compris coupes d'onglets, arrêtes vives, joints acryliques et toutes sujétions.

Finition de l'ensemble de ces éléments à peindre.

L'entreprise du présent lot assurera tous les détails de finitions de ses ouvrages dans les règles de l'Art.

2.15.2 – Numérotation – Tableaux d'affichages

La signalétique répondra aux exigences de la réglementation et des normes handicapées (visuel & tactile).

A – Plaques gravés

Plaques gravées métalliques de type METALUX ou équivalent, en métal inox ou argenté.

- Modèle à soumettre au choix de l'Architecte et du Maître d'ouvrage.
- Plaques : ht 10 cm environ.

Fixation murale soignée sans visserie apparente

- Dans les sous sols, ces plaques pourront être en PVC.

Localisation

Pour indication des niveaux :

- Sur les paliers ascenseur (circulations) d'étages, RdC et sous-sols
- Sur chaque palier des cages escaliers des sous-sols et du RdC au dernier étage

B - Panneaux gravés

Panneaux gravés, dimensions 0,20 x 0,15 ht environ, à soumettre au choix de l'architecte.

- en PVC en infrastructure
- en métal de type Métalux ou équivalent à RdC

Fixation soignée sur porte des locaux concernés

Dans le parc de stationnement la mention « SANS ISSUE » sera indiquée sur toutes les portes qui ne donnent pas accès à une sortie.

Sur les portes du local poubelles, signalétique avec consignes de tri.

Plaques signalétiques rappelant les consignes de sécurité pour l'accès en terrasse (ligne de vie, harnais obligatoire, etc.) au droit de l'accès en terrasse.



Localisation

Pour l'ensemble de l'opération, sur :

- portes d'accès aux sas d'accès aux parkings depuis le RdC et aux sous-sols
- portes d'accès escaliers (coté circulation à tous les niveaux)
- porte de locaux techniques
- porte du local poubelles
- murs au droit du lanterneau désenfumage/accès en terrasse

C - Numérotation des logements

Plaques métalliques avec incrustation dorée ou « alu » pour numérotation des logements.

- Plaques : ht 5 cm environ.
- Modèle à soumettre au choix de l'architecte.

Fixation murale soignée sans visserie apparente ou sur portes d'entrées suivant indications du Maître d'œuvre d'exécution.

Localisation

Suivant indications du Maître d'œuvre :

- Pour chaque logement

D - Numéros de bâtiment – p.m.

Pour mémoire : prévus au lot Électricité

E - Tableau d'affichage

Tableau d'affichages vitré, réalisé par les **Établissements VISOREX** et sera de même matériaux et finition que les Boîtes Aux Lettres (BAL)

Fixation soignée par visse sur mur.

- Dimensions : tableaux 2 feuilles

Modèle à soumettre au choix du Maître d'œuvre.

Localisation

A prévoir dans le hall face à l'ascenseur, suivant indications de l'Architecte

F - Plans de sécurité

Plaque en verre transparente avec sérigraphie au dos, fixé sur entretoises laiton chromé à cabochon cache vis cylindrique sans pointe de diamant.

Le graphisme des plans sera soumis à l'approbation du décorateur et comportera les logos, signaux et repérages réglementaires, comprenant entre autres suivant réglementations en vigueur :

- Consignes de sécurité
- Renseignements relatifs aux modalités d'appel des Sapeurs Pompiers
- 1 plan à échelle réduite par niveau, sous-sols et RdC

A prévoir

Suivant réglementation, sur mur :

- du hall

- sur palier escalier des étages
- Sur paliers des sous-sols

2.15.3 – Boîtes aux lettres – type 1

Réalisation d'ensembles boîtes à lettres égales au nombre d'appartements comprenant 2 ensembles de 4 boîtes en hauteur x 3 boîtes en largeur, incluant chacun un porte étiquette, (pour liste nominative des occupants), démarches administratives et pose des canons PTT, à la charge du présent lot.

L'ensemble constituera un bloc rigide fixé par scellement dans la paroi d'adossement, sous tenture.

- Ensemble de boîtes aux lettres « simple-face », anti-vandalisme, d'un modèle conforme à la norme NF D 27 404.
- **Modèle retenu : Bornéo de marque VISOREX ou équivalent, à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre d'exécution et du Maître d'ouvrage.**

Elles seront parfaitement intégrées et appareillées comprenant tasseaux de Noyer massifs ou plaqués de même que les BAL, assemblage des feuilles de placage « à livre ouvert ».

- **Façade appareillée cadre et petits bois plaqué Noyer d'Amérique de fil vernis satiné incolore sans bouche-pores des Ets MAROTTE**

Obs. N.H. :

- L'affichage des noms et les boîtes aux lettres, sera adapté aux normes handicapées
- 30% des boîtes aux lettres - au moins - seront installées dans une zone comprise entre 0,90 et 1,30 mètre de hauteur. Cette exigence d'accessibilité se mesure au niveau des serrures individuelles, référence pour l'utilisateur ; et à au moins à 40cm de tout angle rentrant ou obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.

Localisation

Dans le hall d'entrée, suivant plans de détails du décorateur

2.15.4 – Boîtes aux lettres – type 2 – sans objet

2.15.5 – Corbeille à papier

Corbeille anti vandale de marque coordonnée à l'ensemble B.A.L. décrits ci avant, avec vidage par le fond.

Fixation comprises toutes sujétions suivant plans

Localisation

Suivant indication de l'Architecte : Social

- Dans le hall d'entrée à proximité des B.A.L.

2.15.6 - Miroirs

Fourniture et mise en œuvre de miroirs ton argenté de 6 mm d'épaisseur.

- Dimensions, suivant plans de détails et localisation

Finitions :

- Cadres plaqués Noyer d'Amérique de fil
- Petits bois plaqués Noyer d'Amérique de fil
- Verni satiné incolore sans bouche pores des Ets MAROTTE



Compris toutes sujétions de fixation et de mise en œuvre inclinés.
Fixation sur tasseau biseauté placé au dos du cadre (finition à peindre 1157-3) de sorte à incliner le miroir de 5cm selon détails.

Localisation

Suivant plans de détails Architecte :

- dans le hall (3 ensembles)
- dans les étages (1 par niveau à droites de l'ascenseur)

2.15.7 - Tabliers en façades de baignoires – p.m.

Pour mémoire : Lot 12

2.15.8 - Boîte à clé du local branchement eau

L'entreprise du présent lot fournira au lot Gros Œuvre qui en assurera le scellement, une boîte à clé suivant norme en vigueur pour accès au local branchement eau.

Localisation

Suivant plans du local eau

2.15.9 - Passe-plat cuisines

Fourniture et pose de tablettes en Chêne, y compris toutes sujétions de mise en œuvre sur allège en carreaux de plâtre de 10 cm épaisseur minimum (prévue au lot 07)

- Dimensions : suivant plans
- Épaisseur : 30 mm minimum
- Retombées de 10 cm

Ces tablettes seront fixées par système de tasseaux bois sur des allèges d'une hauteur de 1,10 m (prévus au lot Cloisons) et en appui contre le mur des cuisines ouvertes sur séjours, de manière à ce qu'aucunes fixations ne soient apparentes.

- Finition : Vernis au lot Peinture

Localisation

Suivant plans, entre cuisine et séjour pour former bar

2.15.10 – Habillage de trémie de « skydôme »

Fourniture et mise en œuvre de panneaux en médium, comprises toutes sujétions.

Dimensions suivant plans :

- Médium de 30 mm d'ep.
- Fixation par vis
- Finition : joint et peinture au lot 21

A prévoir

Sur les chants de trémies pour chaque châssis de désenfumage ou d'accès en terrasses

2.15.11 – Pergola bois – sans objet



2.15.12 - Portes provisoires

Ensembles blocs portes à âme pleine de type **Isogil** ou équivalente.

- Qualité extérieure.
- Finition : brut

Modèle à soumettre à l'approbation du Maître d'Œuvre et du Maître d'Ouvrage.

- Dimensions de passage 0,90 x 2,04 ht.
- Huisserie métallique
- Quincailleries et ferrages, à détailler et à soumettre à l'Architecte.
- Cylindre européen à bouton haute sécurité Radial S, ref. 3111 S et coffre à larder de sûreté ref. D45V de chez VACHETTE
- Béquillage intérieur et extérieur

Montage et démontage à la charge du présent lot, suivant instruction du Maître d'œuvre d'exécution.

A prévoir :

En attente de la pose des portes définitives en OPTION :

- A l'entrée (hall)
- Accès activités

2.16 – Ouvrages complémentaires

L'entreprise indiquera ci-dessous les travaux complémentaires qu'elle estime nécessaires pour un parfait achèvement des ouvrages de son lot